

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (SST)



14h



Châlons en Champagne,
Vatry,
Reims,
Charleville-Mézières,
Troyes,
Chaumont,
Saint-Dizier,
Romilly-sur-Seine.

OBJECTIFS :

- L'objectif de la formation initiale SST est que le stagiaire soit capable de maîtriser et prévenir les risques spécifiques de l'entreprise, les procédures et protocoles internes en cas d'urgence et également être capable d'exécuter correctement les gestes de secours de premiers secours
- La périodicité des sessions de maintien et d'actualisation des compétences est fixée à 24 mois. La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes

PROGRAMME :

Notre programme est conforme au programme CARSAT

Présentation de la formation :

- Présentation des modules, durée, organisation de la formation.
- Présentation expliquée de la grille d'évaluation des compétences.

Se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise et en dehors :

- Le cadre juridique du SST dans et en dehors de son entreprise.
- Le plan d'organisation des secours dans l'entreprise.

Connaitre les risques liés aux activités professionnelles et aux situations spécifiques :

- Les situations dangereuses dans le cadre du travail.
- Les situations dangereuses en dehors du cadre professionnel.

Le rôle du SST en matière de prévention :

- La prévention dans l'entreprise : risques, dangers, AT, MP.
- Le SST : acteur de la prévention dans et en dehors de l'entreprise.

Les actions du SST :

- Protéger
- Examiner
- Faire alerter
- Secourir en cas de :
 - Saignement, étouffement, malaise, brûlure
 - Douleur empêchant certains mouvements
 - Victime qui répond ou non, qui respire ou non

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Formation en présentiel
- Mise en situation
- Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Elle comporte une évaluation réalisée tout au long de la formation, et une certification finale. À l'issue de cette évaluation certificative, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

